

TÉLÉGRAMME.

La remise est gratuite.

Le facteur doit délivrer un récépissé à souche lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

Indications de service.

N^o 92 *Sartombelle*
Fayrac

D. que, le
premier , le second
indique le
Dans les t pôt.
méro d'ordre pe e ext. Copéen, le nu-

CASTELNAUD ET FAYRAC

N^o

Timbre à date.



L'État est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

CASTELNAUD-
ET-FAYRAC

Pour de *Bergerac* N^o *302* Mots *41* Dépôt le *19/10*, à *8 h.* m. du

*Sartatras! pas de chance cher ami c'est le
Dimanche 25 hélas quel charpin merci tout
de même du meilleur de mon cœur.
votre veil ami bien affectionné*

Mouret Gully